



École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie

Ruralités soutenables

**Espace rural et métropolisation :
innovations, expérimentations**

**6^e rencontres du réseau
d'enseignement et de recherche
*Espace rural & projet spatial***

Rouen, 12-14 novembre 2014

Appel à communications / Avril 2014



Normandie Université



Responsabilité scientifique
Johanna Sery et Frédéric Saunier,
École nationale supérieure d'architecture de Normandie,
GRF ATE Normandie

Contexte

Le réseau Espace rural & Projet spatial

Le réseau Espace rural & projet spatial (ERPS) regroupe un ensemble d'enseignants et d'acteurs - notamment architectes, urbanistes, paysagistes, géographes et ingénieurs agronomes - impliqués dans l'élaboration de nouvelles pratiques de projet en milieu rural. Son objectif est de fédérer des démarches isolées au sein d'un réseau d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire, concourant à une réflexion de fond sur le devenir de l'espace rural et, plus largement, sur l'évolution des établissements humains dans une perspective de développement soutenable.

Initié en 2008 par Xavier Guillot, architecte et professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, le réseau ERPS fédère des enseignants de six écoles d'architecture (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy, Rouen et Saint Etienne), deux écoles du paysage (Versailles et Angers) et deux écoles d'ingénieur agronome (AgroParisTech Clermont-Ferrand et Nancy).

Les actions pédagogiques et de recherche reposent également sur la contribution d'un ensemble d'acteurs institutionnels, en particulier : les parcs naturels régionaux (PNR), les communautés de communes et d'agglomération, les Conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) et Mairie-conseils.

Depuis les rencontres inaugurales d'Aydat, en Auvergne, consacrées aux réflexions introductives et aux stratégies pédagogiques, les quatre rencontres suivantes ont respectivement mis l'accent sur la relation ville-campagne (Jaujac, en Ardèche, 2010), les objets et stratégies de la recherche (Saint-Etienne 2011), la biodiversité (Nancy 2012) et l'ingénierie territoriale (Clermont-Ferrand 2013) et donné lieu à tout autant de publications, assurées par les Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Les actions du réseau ERPS sont soutenues par le Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère (BRAUP) du Ministère de la culture et de la communication.



L'école nationale supérieure d'architecture Normandie

Située à Darnétal, commune voisine de Rouen (Seine-Maritime), l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) Normandie est installée dans une ancienne fabrique de bretelles élastiques, témoin de l'architecture industrielle de la fin du XIXe siècle, au cœur d'un parc de 2,5 hectares. Réhabilitée en 1984 par l'architecte Patrice Mottini, l'école offre aujourd'hui plus de 4000m² de surface utile dédiés à l'enseignement de l'architecture.

Avec une aire d'attraction dépassant les deux régions, Basse et Haute Normandie, à une heure de Paris, l'école bénéficie tout à la fois du rayonnement de la capitale et des richesses de la métropole normande. 70 enseignants et 25 personnels administratifs y accueillent près de 700 étudiants. Outre la formation initiale Licence - Master - Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre, l'ENSA Normandie délivre le master professionnel *Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien* en co-habilitation avec l'Université du Havre et contribue au diplôme spécialisé en architecture *Architecture et Patrimoine du XXe siècle* avec l'ENSA Paris-Belleville. Elle est par ailleurs engagée auprès de l'université d'architecture de Hanoi dans le développement du master *Architecture-Paysage*. Enfin, conjointement avec l'ordre des architectes et la Maison de l'architecture de Haute Normandie, l'école a créée en 2008 le CREPA Normandie, centre de formation continue pour les professionnels.

L'ENSA Normandie, si elle n'abrite pas à ce jour de structure de recherche autonome, possède actuellement un groupe de recherche en formation (GRF) : *ATE (Architecture Territoire Environnement) Normandie*. Cette structure est au croisement entre les centres d'intérêt scientifique des enseignants de l'école et les opportunités territoriales (partenariats scientifiques, professionnels et institutionnels). ATE Normandie regroupe quatre axes : *Architecture Art Cinéma (AAC)*, *Architectures, environnement, cultures constructives (AECC)*, *Patrimoines du XXe siècle (P20)*, et *Observatoire de la métropole normande (OMN)*, à l'origine des 6e rencontres du réseau *Espace rural & Projet spatial*.

Le territoire de l'ENSA Normandie, traversé par la vallée de la Seine et agité par les débats consécutifs aux réflexions menées dans le cadre de la consultation du Grand Paris, est exemplaire de la ruralité confrontée à la métropolisation.



En Haute-Normandie, l'INSEE dénote seulement trois communes situées à plus de 15 minutes en véhicule d'un pôle urbain. Mais 80% des petits pôles urbains y sont en recul démographique.

La Basse-Normandie reste une région où l'influence urbaine est assez faible – les grandes aires urbaines n'y concentrent que les deux tiers de la population – mais les communes rurales des grandes couronnes et du littoral y connaissent un accroissement démographique. Cet état de fait a poussé certains architectes enseignants de l'ENSA Normandie à orienter depuis 2005 leurs ateliers de projet de fin de licence vers l'étude de l'aménagement des territoires ruraux périurbains, en collaboration avec des communes et des institutions ou collectivités territoriales (parc naturel régional, CAUE, communautés de communes ou d'agglomération) de Basse et Haute-Normandie.

Aussi les participants à ces sixièmes rencontres ERPS découvriront-ils une sélection de ces travaux, exposés à l'ENSA Normandie, et, à l'occasion de circuits de visites, les projets d'étudiants menés en 2014 sur deux communes inscrites dans les territoires de la Communauté d'agglomération Seine-Eure (Heudebouville) et du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (Auzebosc). Ils pourront aussi, à l'occasion de ces mêmes parcours, rencontrer des acteurs locaux investis dans des projets innovants.



Objectifs des rencontres

L'espace rural français est depuis un demi-siècle soumis à des phénomènes d'ordre métropolitain. L'intercommunalité grandissante, les planifications et les gouvernances sont conditionnées par des centralités de plus en plus fortes, des compétences techniques de plus en plus mutualisées qui laissent peu de marge de manœuvre aux collectivités face aux pouvoirs de l'expert. Les territoires sont traversés par des flux de plus en plus intenses, facilités par un soutien jamais démenti des pouvoirs publics à la politique de développement routier. Les formes bâties, neuves et anciennes, s'homogénéisent et les paysages se banalisent. Mais dans le même temps, la nature de la campagne, historiquement agricole, s'est multipliée : résidentielle dans les zones périurbaines et touristiques, qualifiée de nouvelle quand elle accueille de nouveaux types de résidents, venus d'autres horizons, ou fragile lorsqu'elle conserve son affectation première.

En dépit de ces phénomènes et de leurs conséquences, la modification voire la disparition de bon nombre des caractères ruraux traditionnels, la mort du rural ne peut être constatée. Au contraire même, de nouvelles pratiques, des innovations en termes de concertation et de mode de vie émergent de certains territoires ruraux : la communauté de communes du Mené en Bretagne, depuis maintenant 20 ans, ou la *Biovallée* en Rhône-Alpes.

Même réduite à une entité imaginaire ou à un décor résidentiel, la campagne existe bel et bien et doit faire l'objet de toute notre attention.

Ses transformations doivent être accompagnées et, avant tout, adaptées, désirées et partagées.

Il est incontestable que les acteurs de l'espace rural sont bien souvent contraints de redoubler d'investissement et d'inventivité, de mettre en place des alternatives aux fonctionnements traditionnels et d'expérimenter.

Or l'innovation coûte cher car sa réussite n'est pas toujours au rendez-vous. Dans le cas de procédures très encadrées comme l'urbanisme réglementaire, la conception des documents doit outrepasser la norme pour être réellement adaptée, ce qui, avouons-le, n'est pas fréquent.

Les économies d'échelle sont très difficiles à réaliser dans ces territoires et, pour au moins cette raison, certains acteurs essentiels de l'aménagement (bureaux d'études, architectes, paysagistes, etc.) ne s'y installent que trop rarement ou y interviennent souvent avec une culture professionnelle façonnée par l'urbain. En outre le succès d'une politique d'aménagement d'un territoire est loin d'être systématiquement applicable ailleurs.



La reproductibilité d'une expérience probante n'est pas assurée tant les territoires ruraux peuvent être divers et tant l'implication des acteurs locaux est essentielle.

Pourtant les réussites sont plus nombreuses qu'il n'y paraît et les réseaux se multiplient ou, pour ceux déjà existant, font preuve d'un dynamisme nouveau.

L'Union européenne et l'Etat, à travers le *Réseau rural français*, stimulent et financent de nombreux programmes et expérimentations. Les conseils architecture, urbanisme et environnement (CAUE), les parcs naturels voire les agences d'urbanisme ont déjà une longue expérience de l'espace rural et s'investissent de plus en plus dans les collaborations et les échanges ; le réseau ERPS en témoigne. Le monde universitaire n'est pas en reste et tout particulièrement les géographes qui, après s'être éloignés de l'espace rural durant le troisième quart du XXe siècle, y reviennent avec une appétence contagieuse. L'unité mixte de recherche CNRS *Espaces et sociétés* (ESO) et son Pôle rural basé à Caen, forment un excellent exemple du renouveau ruraliste.

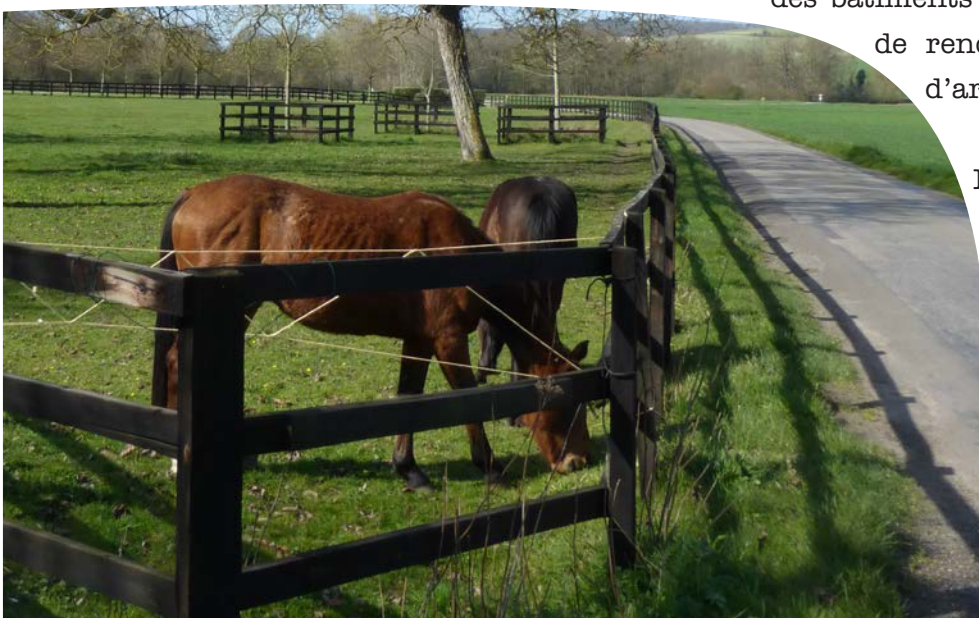
Enfin la société civile, via les réseaux solidaires et l'économie collaborative, complète un tableau encourageant.

L'objectif des rencontres est donc bien de montrer que, loin de subir sans réagir à la métropolisation, l'espace rural s'en nourrit et suscite de nombreuses expérimentations, témoignant de sa vitalité.

Ses qualités de cadre de vie reconnues par tous, la nécessité de sa préservation, renforcée par les injonctions environnementales, son poids économique, réel en dépit des effets de la mondialisation, motivent des initiatives novatrices.

Ce sont ces initiatives que nous souhaitons mettre en valeur à travers les contributions et ce dans trois domaines aussi différents qu'essentiels : les flux et les mobilités, la concertation et les formes bâties. Domaines choisis et inscrits dans cet ordre pour plusieurs raisons. Tout d'abord ceux-ci n'avaient pas été abordés de manière explicite lors des précédentes rencontres du réseau ERPS. Ensuite, nous souhaitons aborder toutes les échelles territoriales, de celle du grand territoire confronté à la métropolisation à celle des bâtiments qui ne pouvait guère être absente de rencontres organisées par une école d'architecture.

Enfin, l'ordre d'inscription, du constat à la réalisation en passant par la décision, nous semblait correspondre à la finalité et l'esprit des réflexions du réseau : l'amélioration des pratiques.



Flux et mobilités

Nul besoin de rappeler ici l'importance de la notion de réseau dans la métropolisation des territoires. Quand il n'a pas basculé dans une forme de désertification, l'espace rural n'échappe guère à l'augmentation des flux. Ses habitants, soumis à l'impératif de mobilité, sont souvent rompus aux fonctionnements en réseaux, au moins autant que les habitants des zones urbaines. Subie ou désirée, l'économie d'archipels conditionne des comportements, des adaptations permanentes pour maintenir le contact avec une offre de services, un réseau administratif, la prise en charge sanitaire ou bien encore les bassins d'emplois.

Ces mutations territoriales en cours n'offrent guère de réponse tranchée, de constat univoque. Elles ne font que maintenir les questions ouvertes et celles posées hier demeurent d'actualité.

A l'échelle locale et pour un résident du monde rural, les temps de déplacement quotidien s'allongent considérablement et l'offre de mobilité, en termes d'infrastructure, de réseau de communication, d'équipement, conditionne l'inclusion de ces habitants et leur qualité de vie. Pour les «mobiles», ces déplacements sont parfois incertains, lors de conditions météorologiques difficiles, souvent coûteux et de trop nombreuses fois mal estimés par les nouveaux arrivants venus des périphéries urbaines mieux dotées en infrastructures.

Pour les « immobiles », qui pâtissent de cet état, c'est l'isolement, l'absence d'accès aux services de première nécessité (alimentation, santé, etc.) qui désorganisent le quotidien.

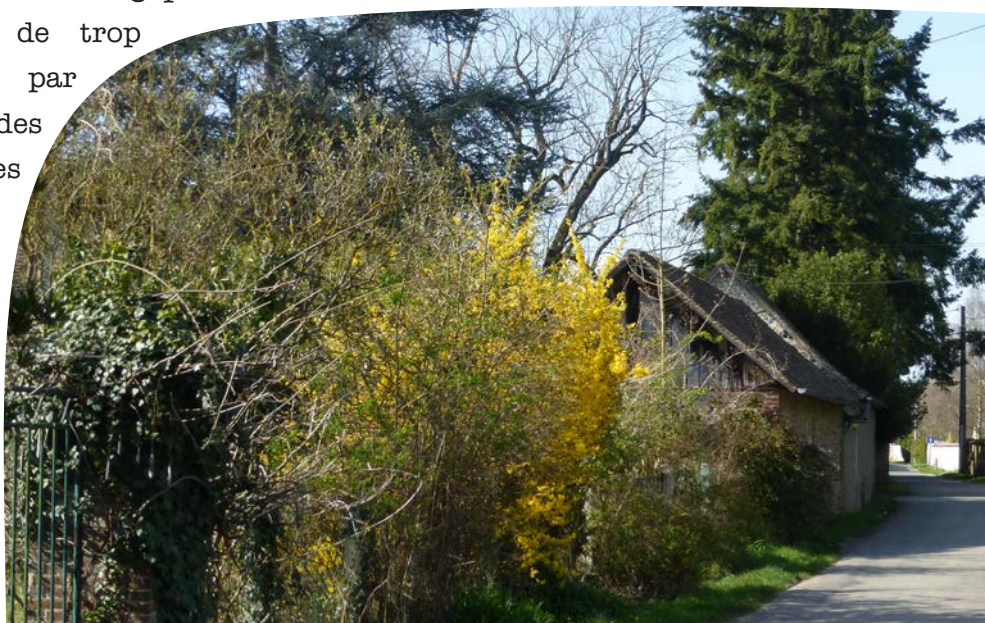
Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent-elles, de manière significative, le maintien ou l'implantation durable d'activités, de services et de résidents ?

Existe-t-il des initiatives publiques ou privées destinées à améliorer les conditions de vie des travailleurs ou à favoriser la mobilité immatérielle ?

Si l'on admet que les nouvelles technologies facilitent l'émergence d'expériences indépendantes des réseaux administratifs et économiques traditionnels, comment les apprécier ?

Comment évaluer leur pertinence, leur degré de réussite ?

Quels outils sont mis en place et par qui ?



A l'échelle métropolitaine, les échanges constatés entre le monde rural et le monde urbain -appelons les ainsi, malgré la complexité de ces termes-, reconfigurent l'échange jusqu'ici dominant et hiérarchique, de la ville vers la campagne.

La mobilité des habitants de l'espace rural devient alors un réel enjeu de développement :

on ne consomme plus nécessairement là où l'on travaille, pour les actifs et là où l'on réside principalement pour les retraités.

De plus, les déplacements s'étirent et ne deviennent plus journaliers. La résidence secondaire est parfois devenue principale et de courts séjours dans les grands pôles urbains rythment la vie familiale. Les analyses présentielles démontrent bien la pertinence des flux dans le dynamisme économique de l'espace rural.

Sont-elles intégrées aux stratégies de politiques publiques ?

Sont-elles maîtrisées et porteuses de projet ?

D'autre part, des formes de mobilité des personnes se sont renforcées ces dernières années pour faire face à l'augmentation du coût de la vie : co-voiturage, auto-partage, transport à la demande.

Ces initiatives, privées et publiques, pour assurer la mobilité des personnes (domicile-travail, personnes âgées, transports scolaires, etc.) ont-elles atteint leurs limites ou offrent-elles de réelles perspectives d'évolution ?

Cette question des transports révèle souvent des processus de recomposition territoriale qui peuvent échapper à l'administration territoriale traditionnelle.

Comment les collectivités traditionnelles en prennent la mesure ?

Possèdent-elles les outils adaptés à leur évaluation ?



Concertation

En France, aménagement du territoire n'est pas une vaine expression. Rarement sol a été plus aménagé, plus politiquement contrôlé.

L'espace rural qui, jusqu'à une époque pas si lointaine, échappait globalement aux documents de planification réglementaire, est en passe d'être couvert, sinon totalement, en grande partie.

L'avènement de l'intercommunalité entraîne une transformation, à l'œuvre, des protocoles de planification. Mais les schémas de cohérence territoriale (SCOT) peinent souvent à organiser le dialogue entre les acteurs de l'espace rural, les agriculteurs au premier chef, et ceux des territoires urbains. Il est patent que l'agriculture et l'élevage sont souvent considérés comme des activités d'entretien de l'espace, d'une importance économique subsidiaire, et finalement proches d'une variable d'ajustement qui meublerait à bas coût les espaces interstitiels et les zones non urbanisées.

Considération regrettable et d'autant plus surprenante que le monde agricole, par ses activités productives, gère les trois-quarts de la surface du territoire, avec certes un souci très variable des conséquences paysagères.

Connaît-on des SCOT exemplaires où la cohabitation entre activités rurales et urbanisation fut au centre des préoccupations ?

Comment compenser ou augmenter la moindre représentation du monde agricole dans les instances décisionnaires ?

Et puisque la question de la préservation des paysages est un enjeu unanimement partagé, connaît-on des exemples de concertation où, afin de renforcer leur légitimité, les agriculteurs ont fait valoir, en sus de leur fonction productive essentielle, leur capacité à élaborer un projet de paysage ?

Après avoir parfois fait l'expérience des SCOT, les élus des communes rurales se trouvent depuis peu confrontés aux plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi).

La concertation y rassemble des populations très diverses qui jusqu'alors, n'avaient qu'exceptionnellement fait l'expérience d'un projet d'avenir commun, et définissent ensemble les droits d'occupation du sol, fixant les orientations pour plusieurs décennies.

Comment les structures chargées d'élaborer ces documents organisent-elles le dialogue ?

Comment envisager l'intercommunalité sans désagrèger l'échelon municipal, fondamental pour l'espace rural ?



Existe-t-il des PLUi où le projet de développement et d'aménagement durables (PADD) met au centre l'aménagement de l'espace rural en considérant ses propres logiques et ses propres dynamiques organisationnelles ?

Mais les PLUi, d'ailleurs aujourd'hui décriés avant même d'avoir été largement mis en œuvre, n'ont pas le privilège de l'expérimentation. Toutes les procédures de planification peuvent en être l'occasion. Certaines communes, éloignées des pôles urbains, dans le cadre d'élaborations de PLU ou de cartes communales, peuvent suggérer ou être conquises par des propositions alternatives faites par les maîtres d'œuvre, architectes, urbanistes ou bureaux d'études.

Connaît-on bien ces expériences plus modestes et peu médiatisées ?

Démontrent-elles qu'une collectivité rurale peut développer une autonomie de pensée, un dialogue constructif avec les experts de la planification ?

SCOT, PLU et cartes communales ne sont pas les seuls documents susceptibles de donner lieu à des innovations.

La liste est bien trop longue pour tous les citer ici mais les contrats (de Pays ou autres), les chartes (de parc naturel, intercommunale de développement et d'aménagement, forestière de territoire, etc.) ou les conventions (interrégionales de massif par exemple) sont autant d'occasion d'envisager la concertation de manière expérimentale.

L'espace rural est aussi support de représentations variées, tantôt écrin de verdure pour les fervents défenseurs de la nature, tantôt outil de production agricole ou encore cadre de vie privilégié, dont les objectifs et les démarches se heurtent bien souvent.

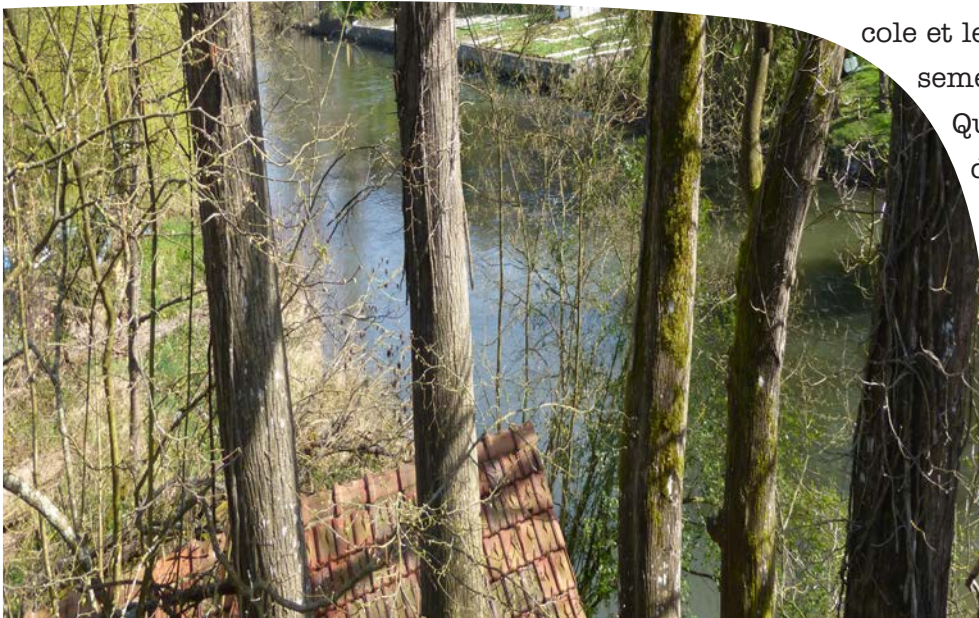
Est-il envisageable de penser un projet communal ou intercommunal qui organise l'espace rural, et révèle ses potentialités tout en mobilisant la diversité des acteurs concernés, et faisant sens pour chacun ?

A l'échelle plus réduite, non réglementaire, de l'aménagement d'un centre-bourg ou de la réalisation d'un secteur d'urbanisation, comment peut-on apporter des réponses sinon innovantes, parfaitement adaptées au contexte et répondant aux attentes de la population ?

Afin d'éviter les fréquents conflits d'usage, comment harmoniser les contraintes du monde agricole et les attentes des habitants d'un lotissement ?

Quels sont les outils qui permettent de dépasser la rhétorique réglementaire pour engager les habitants dans un projet partagé ?

Finalement, l'espace rural n'est-il pas aujourd'hui un des lieux privilégiés d'une nouvelle expérience du projet spatial ?



Formes bâties

Dans l'espace rural précédant les phénomènes d'urbanisation massive, le bâti était généralement indissociable de l'exploitation des sols. Depuis un demi-siècle, cette association millénaire a souvent volé en éclats et le paysage rural, s'il forge toujours l'attractivité des campagnes, est soumis à rude épreuve. Le patrimoine bâti rural actuel est le produit d'une tension entre deux types contrastés de parcours résidentiels.

D'une part les classes sociales moyennes alimentent une périurbanisation axée sur le développement de l'habitat pavillonnaire groupé ou diffus, favorisant la consommation de territoire et la banalisation des paysages. D'autre part les populations les plus aisées monopolisent les bâtiments possédant une valeur patrimoniale, pour leurs qualités intrinsèques ou pour celles de leur environnement. Si le premier type est majoritaire, la corrélation des deux conduit à une ségrégation du territoire de plus en plus forte.

Les difficultés propres aux transformations des exploitations agricoles complètent le tableau d'un espace rural en pleine mutation, suscitant de nombreuses questions.

L'objectif des rencontres est de présenter des opérations expérimentales qui tiennent compte des spécificités de l'espace rural et susceptibles de renouveler les méthodes de projet, étant entendu que les formes bâties produites doivent tout autant à la programmation, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Si l'on sait parfaitement réhabiliter le bâti rural ancien lorsque les moyens financiers sont conséquents, cela est beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit de conserver des populations moins aisées dans des environnements bâtis et paysagers de bonne qualité.

Arrive-t-on à associer des politiques de logement social à des politiques de valorisation du patrimoine bâti ?

Dans le même ordre d'idée, existe-t-il des solutions alternatives pour réduire, sinon faire disparaître, les risques d'exclusion liée à la précarité énergétique ?

Enfin, qu'en est-il de l'intégration des bâtiments agricoles dont la forme et l'organisation a largement évolué ces cinquante dernières années pour répondre à l'évolution des méthodes de production ?

Quels sont les modèles innovants qui conjuguent modernisation de l'exploitation et respect des paysages ?



Outre la nécessité de maintenir une diversité sociale, les expérimentations peuvent avoir des motivations très diverses : paysagère, foncière ou économique pour ne citer que celles-là. Découlant du constat de la détérioration de certains paysages ruraux, l'innovation peut viser le maintien de leurs caractères particuliers.

Comment préserver les spécificités traditionnelles sous la pression périurbaine ?

En ce domaine, les logiques de protection ne sont pas les seules et peuvent même parfois freiner les initiatives. Si l'on se donne la peine d'étudier et comprendre les paysages traditionnels et les logiques territoriales, le projet architectural permet d'aboutir à des constructions contemporaines parfaitement intégrées.

Existe-t-il des interprétations inédites, des applications originales des outils, de nouvelles logiques de projet améliorant cette prise en compte de la géographie et de l'environnement ?

La construction diffuse est majoritairement responsable de ce que l'on nomme généralement mitage. Pour autant, les récents débats portant sur le programme de recherche et les expérimentations BIMBY (*Build In My BackYard*) ont montré à quel point la densification, et les solutions typologiques qui en découlent, ne peuvent pas être l'unique horizon de l'aménagement des espaces ruraux.

Densification ou dispersion, les problèmes sont parfois ailleurs, comme dans l'absence trop fréquente de moyens et de compétences pleinement adaptés à ces territoires. Tous les acteurs fondamentaux de l'acte de bâtir, des maîtres d'ouvrages (collectivités, bailleurs, promoteurs, lotisseurs) aux maîtres d'œuvres (urbanistes, architectes, bureaux d'étude, organismes de contrôle, entreprises), par méconnaissance de l'environnement ou manque d'expérience, peinent trop souvent à offrir des réalisations qui répondent aux nouvelles demandes rurales, aussi bien en terme d'offre résidentielle, d'usage que de qualité spatiale.

Quelles sont les alternatives en ce domaine ?

Et par quels canaux sont diffusés les enseignements tirés des expérimentations ?



Consignes pour les contributions

Formats et calendrier

L'appel à communication s'adresse aux communautés scientifique et pédagogique (enseignants, doctorants et chercheurs en écoles d'architecture, écoles d'ingénieur, universités, instituts spécialisés) ainsi qu'aux acteurs territoriaux (administrations de l'État, collectivités territoriales, associations, établissements publics). Les propositions associant les différentes catégories d'acteurs sont encouragées. Sont sollicités des travaux de recherche, achevés ou en cours, ainsi que des relations critiques d'expériences de projet et de terrain, sous forme de propositions d'article.

Les propositions seront adressées sous la forme d'un résumé d'un maximum de 2000 signes, mettant en évidence le terrain, le type de problématique, les points clés du projet ou de la démarche présentée, ses principaux résultats, et son caractère innovant ou expérimental.

Ce résumé précisera la thématique de référence : flux et mobilités, concertation, formes bâties.

Une page d'illustrations pourra y être adjointe. Ce texte sera accompagné d'une biographie, limitée à 400 signes, et d'une bibliographie, limitée à 5 publications, du ou des auteurs.

Le résumé sera transmis à l'adresse

erps@rouen.archi.fr pour le 15 juin 2014.

Le comité scientifique sélectionnera les propositions pour le 15 juillet. Les auteurs enverront leur article pour le 15 octobre dernier délai. Il est à noter qu'au moins un des auteurs devra être présent lors de la journée scientifique pour que l'article soit publié.

Publication

Les actes des rencontres seront édités dans la série des publications du réseau Espace rural & projet spatial, sous la responsabilité scientifique de Johanna Sery et Frédéric Saunier.



Programme prévisionnel

12 novembre 2014

Soirée

- Ouverture des rencontres (ENSA Normandie), exposition des projets des étudiants de semestre 6 (2008-2013) et des projets lauréats de l'appel à idées *Habiter le Pays d'Auge au XXI^e siècle (2011)*
- Conférence inaugurale (ENSA Normandie)

13 novembre 2014

Journée

- Deux parcours de visite. Présentation des sites et exposition des projets des étudiants de semestre 6 réalisés en 2014 dans les territoires du Parc naturel régional des boucles de la Seine normande et de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Visites d'opérations et rencontres avec les acteurs locaux. Places limitées

Soirée

- Conférence

14 novembre 2014

Journée scientifique

Introduction

- Ateliers : 1 Flux et mobilités
2 Concertation
3 Formes bâties

Clôture des rencontres

Comité d'organisation

- Catherine Delannoy, Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
- Christine Désert, ENSA Normandie
- Frédéric Fournier, Communauté d'agglomération Seine-Eure
- Jean-Christophe Goulier, CAUE 76, ENSA Normandie
- Annicka Julien, ENSA Normandie
- Laurent Moreno, Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
- Jessy Oukoloff, Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
- Hervé Rattez, CAUE 14, ENSA Normandie
- Michel Rousset, CAUE 27
- Catherine Vallée, Etablissement public foncier de Normandie
- Caroline Varlet, ENSA Normandie

Comité scientifique

- Jean-Luc Bayard, ENSA Saint-Etienne
- Luc Bousquet, ENSA Lyon
- Vincent Bradel, ENSA Nancy
- Arnaud Brennetot, Université de Rouen
- Milena Guest, ENSA Normandie
- Xavier Guillot, ENSA Saint-Etienne
- Thierry Jeanmonod, ENSA Bordeaux
- Sylvie Lardon, INRA, AgroParis Tech, UMR Métafort
- Philippe Madeline, Université de Caen
- Odile Marcel, philosophe
- Alexis Pernet, ENPS Versailles, Larep
- Jean-Yves Quay, ENSA Lyon
- Patricia Sajous, Université du Havre
- Frédéric Saunier, ENSA Normandie
- Johanna Sery, ENSA Normandie
- Caroline Varlet, ENSA Normandie
- Marc Verdier, ENSA Nancy





École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie

Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie

27 rue Lucien Fromage - B.P.04 - 76161 Darnétal

Tél. 02 32 83 42 00 - Fax 02 32 83 42 10

erps@rouen.archi.fr - www.rouen.archi.fr - www.espacerural.archi.fr

Les partenaires des 6^{èmes} rencontres du réseau Espace Rural & Projet Spatial

